Aroéven Bordeaux – Nouvelle Aquitaine
13 rue du Docteur Charles Nancel Pénard, 33000 Bordeaux
V1. 08/2026

PROGRAMME DE FORMATION
Prévenir les violences

À travers une approche pratique et interactive **d'éducation populaire**, les participant.e.s acquerront les clés pour **définir et comprendre les mécanismes de la violence, tout en développant des stratégies concrètes pour apaiser les conflits et renforcer la cohésion de groupe**. L'objectif final est de permettre à chaque professionnel.le participant d'adapter les méthodes et les contenus appris aux réalités de sa structure et aux besoins spécifiques des jeunes accueilli.e.s.

INFORMATIONS PRATIQUES

1 275 € TTC
Selon votre situation et les critères applicables, une demande de prise en charge peut être étudiée par votre OPCO. La décision relève du financeur.

De 10 à 15 personnes

6 heures

Formation en présentiel, dans votre structure

PUBLIC

Professionnel.le ayant des missions d'encadrement de jeunes, notamment animateurs et animatrices périscolaires / travailleurs sociaux et travailleuses sociales en protection de l'enfance.

Une référente handicap est chargée de prévoir l'accessibilité de la formation
Clotilde THABEAU
c.thabeau@aroeven-bordeaux.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

Éducation populaire, apports théoriques sur la thématique, travaux de groupes, échange de pratiques, mises en situation.

MODALITES : en présentiel

PREREQUIS : aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

→ Identifier les différentes formes de violences entre jeunes et leurs mécanismes.
→ Comprendre le lien entre « violence », « émotion » et « besoin ».
→ Mobiliser des outils de prévention des violences.
→ Favoriser un climat apaisé au sein de leur structure.

CONTENU

1. Définition collective des termes « violences », « conflits » et « harcèlement ».
2. Compréhension de l'influence de la régulation émotionnelle sur les comportements violents.
3. Établir le diagnostic des situations de violences vécues au sein des services.

4. Partage d'outils et d'expériences pour renforcer la cohésion et la coopération dans le groupe.

MODALITES D'EVALUATION

→ Questionnaire sur les concepts abordés
→ Test d'auto-positionnement sur la posture du ou de la professionnel.le
→ Mise en situation

SUIVI DE FORMATION

→ Feuilles d'émargement
→ Certificat de réalisation
→ Attestation de compétences

RECLAMATIONS

Toute difficulté rencontrée dans le cadre de la formation peut être signalée aux formatrices ou à l'Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine afin qu'elle puisse être examinée et traitée.
Toute réclamation relative à l'organisation ou au déroulement d'une formation peut être adressée à :

→ Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine
13 rue du Docteur Charles Nancel Pénard – 33000 Bordeaux
direction@aroeven-bordeaux.fr

Les difficultés, réclamations et aléas signalés sont traités selon les procédures qualité mises en place par l'Aroéven Bordeaux Nouvelle Aquitaine.
Lorsque la difficulté concerne une situation de violence, de harcèlement, d'agissement sexiste ou de discrimination, les modalités prévues à l'article 4 du règlement intérieur s'appliquent.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Haydée ZEBO
Psychologue et juriste, spécialisée en recherches psycho-sociales et prévention des discriminations
Salariée permanente de l'Aroéven Bordeaux.

Clotilde THABEAU
Juriste spécialisée en protection de l'enfance et en prévention des violences sexistes et sexuelles
Salariée permanente de l'Aroéven Bordeaux.

CONTACTS ET INSCRIPTION

Pour toute demande de formation, merci de vous adresser à nos formatrices

→ h.zebo@aroeven-bordeaux.fr

→ c.thabeau@aroeven-bordeaux.fr

Délai de 2 mois environ entre la demande et la date souhaitée de formation.